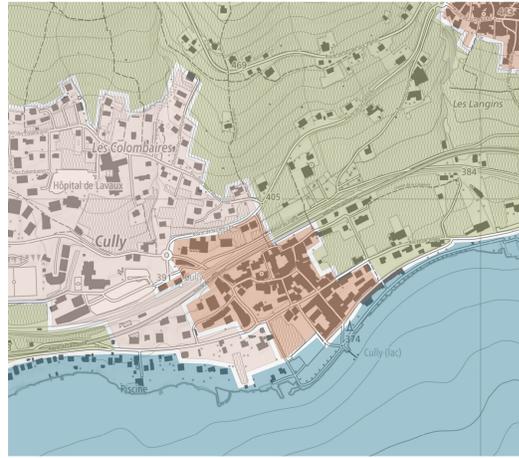
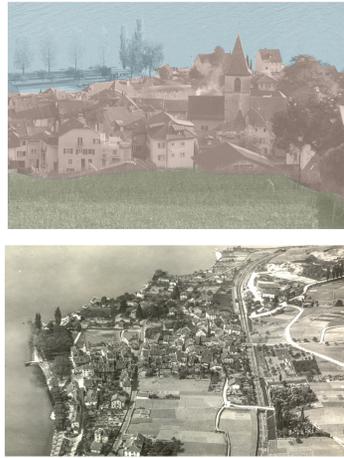


Cully 2040, promenade en Lavaux - Analyse



- 1. RENFORCER LES STRUCTURES HISTORIQUES ET L'IDENTITE DE CULLY**
- Faire revivre les anciens chemins
 - Mettre en valeur les bâtiments historiques
 - Les nouvelles constructions et les infrastructures s'intègrent dans le paysage local
 - Image cohérente

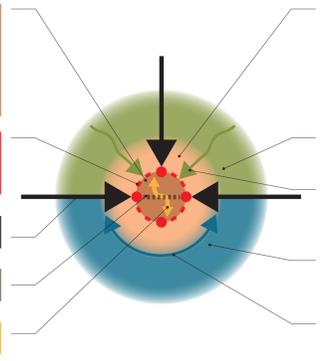
- 2. AUGMENTER LA QUALITE DE VIE ET CREER DES LIEUX DE RENCONTRE**
- Libérer les places du Bourg des stationnements
 - Créer un climat agréable (réduction de la chaleur et ambiance)
 - Lieux d'événements de rayonnement (Cully Jazz, Cully Classique, marchés, manif. sportives, ...)

- 3. REEQUILIBRER LE RESEAU DE CHEMINS PIETONS ET DE ROUTES**
- Renforcer la relation piétonne entre la gare et la vieille ville
 - Aménager les rues en fonction du contexte
 - Réduire le bruit du trafic
 - Se déplacer de manière sûre et agréable à Cully (à pied, à vélo, en transport public, en voiture...)

- 4. PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITE POUR LES COMMERCES ET LE TOURISME**
- Rendre le séjour dans l'espace public plus agréable
 - Créer des conditions attractives pour les commerces
 - Minimiser l'impact négatif du tourisme
 - Maintenir/améliorer l'accessibilité pour la clientèle (locale et lointaine).

CONCEPT GENERAL

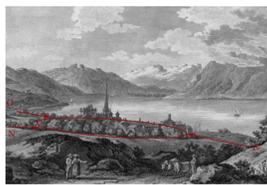
- CENTRE BOURG**
- proposer des espaces publics accueillants et appropriables
 - aménager des places publiques
 - limiter les nuisances sonores du flux routier
 - limiter les îlots de chaleur et renforcer la biodiversité
 - clarifier l'organisation des différents types de mobilité
 - maintenir l'accès livraisons des commerces
- ENTREE ET BORDURE DU BOURG**
- renforcement de la visibilité des limites du bourg
 - améliorer la visibilité des entrées et sorties du bourg
- ACCES ROUTIERS AU BOURG**
- garantir l'accès véhicules en toutes directions
 - places de stationnement facilement accessibles
- TRAFFIC ROUTIER SUR LA ROUTE DE VEVEY**
- adapter le trafic aux usages du centre bourg
 - valorisations des rues
- CHEMIN A TRAVERS LE BOURG**
- préférence pour les mobilités douces
 - établir une connexion entre la gare et le lac



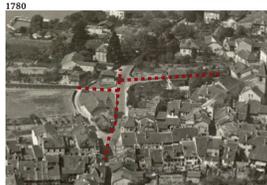
- PÉRIPHÉRIE FONCTIONNELLE**
- renforcer le caractère fonctionnel
 - créer des places de stationnement pour libérer le bourg
 - accès piétons facilité entre Bourg et services
- COTEAU**
- limiter l'impact du flux des véhicules touristiques
 - améliorer l'accès aux services publics en périphérie et dans le bourg
- ACCÈS POUR MOBILITÉ DOUCE**
- établir un itinéraire privilégié entre les écoles, la gare et le lac
 - proposer une boucle de randonnée reliant les trois gares SBB: Grandvaux, Cully, Epesses
- PROMENADE DU PORT**
- prolonger la promenade vers l'est
 - créer une nouvelle destination touristique à l'écart du centre
- BORD DE LAC**
- renforcer l'attractivité du lac pour le tourisme
 - préférence pour les mobilités douces
 - proposer de nouvelles approches au lac
 - renforcer la biodiversité des espaces verts

RÉFÉRENCE HISTORIQUE

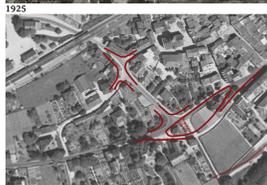
ORIGINES DE LA STRUCTURE DES ROUTES ET CHEMINS



Cully s'est développé en cercle autour de l'église à partir du Moyen Âge. Le Bourg était desservi par le nord, l'est et l'ouest.

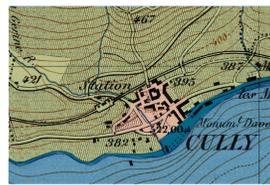


Le développement circulaire du village (Bourg) n'est plus reconnaissable avec le nouveau tracé des rues. La Maison Jaune est séparée de l'ancien centre du village.



L'entrée supérieure ouest du Bourg est encore reconnaissable jusque dans les années 60, car la signalisation de priorité n'est pas encore en place. L'ancien fillet de la Maison Jaune et donc l'ancien cheminement restent encore reconnaissables jusque dans les années 80.

ORIGINES DE LA STRUCTURE PAYSAGÈRE



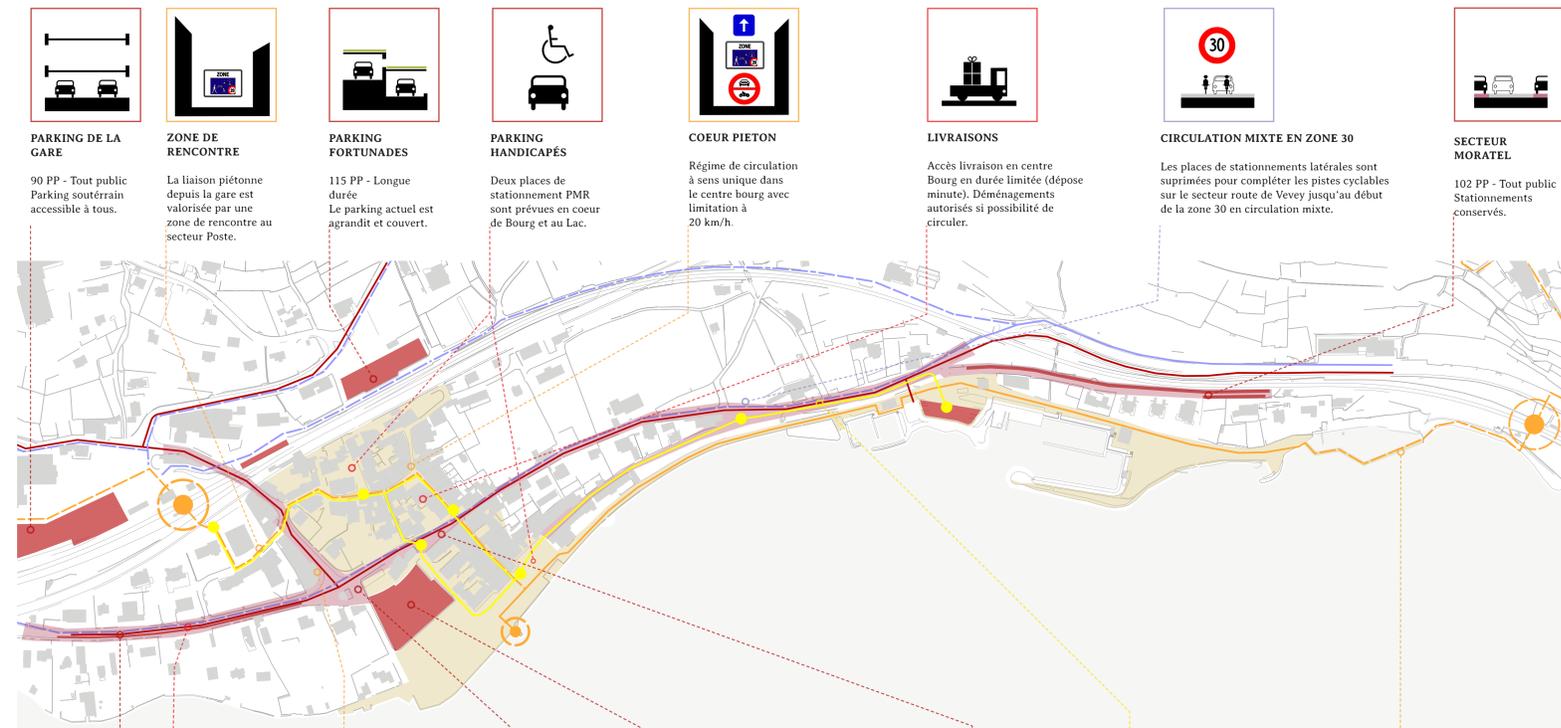
La carte de 1880 montre comment le Bourg dessinait une frontière naturelle entre l'espace paysager et l'espace urbain. Une sorte d'espace libre longeait le long du lac. La Promenade au Port était déjà présente.



La photo aérienne de 1933 montre déjà les alignements d'arbres actuels, les groupes et les alignements à une ou deux rangées qui structurent le Bord du Lac en zones avec des séquences spatiales différentes.



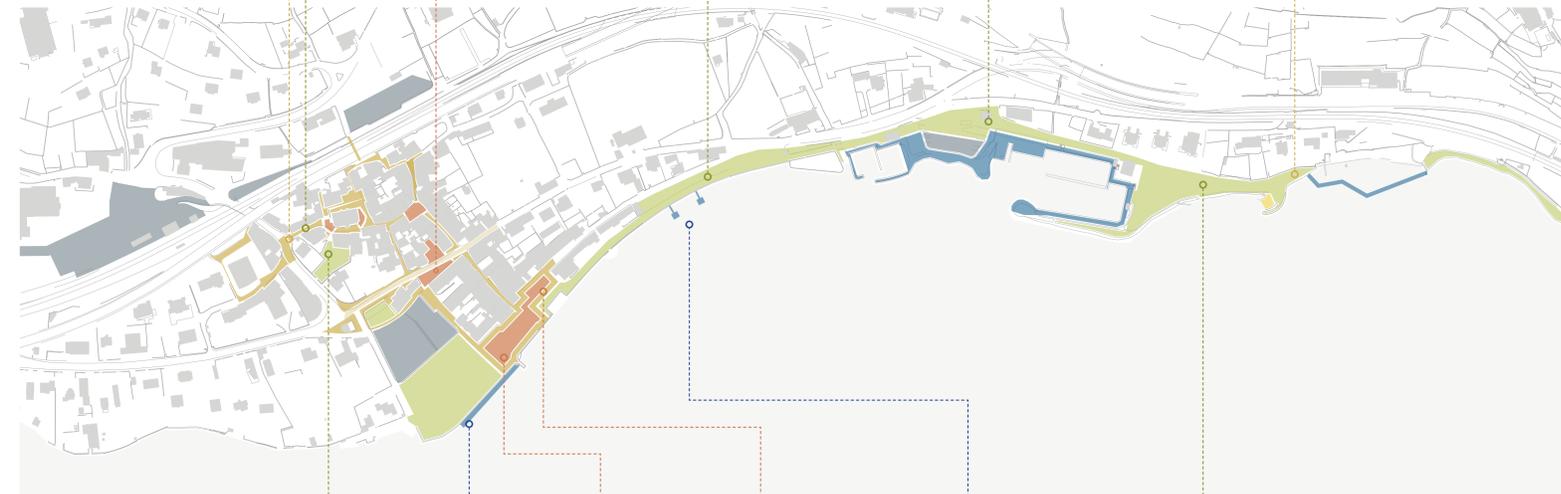
La promenade du Port avec la ligne d'arbres était déjà un lieu d'excursion touristique au siècle dernier, comme le montre cette carte postale.



- PARKING DE LA GARE**
90 PP - Tout public Parking souterrain accessible à tous.
- ZONE DE RENCONTRE**
La liaison piétonne depuis la gare est valorisée par une zone de rencontre au secteur Poste.
- PARKING FORTUNADES**
115 PP - Longue durée Le parking actuel est agrandi et couvert.
- PARKING HANDICAPÉS**
Deux places de stationnement PMR sont prévues en coeur de Bourg et au Lac.
- COEUR PIETON**
Régime de circulation à sens unique dans le centre bourg avec limitation à 20 km/h.
- LIVRAISONS**
Accès livraison en centre Bourg en durée limitée (dépose minute). Déménagements autorisés si possibilité de circuler.
- CIRCULATION MIXTE EN ZONE 30**
Les places de stationnements latéraux sont supprimées pour compléter les pistes cyclables sur le secteur route de Vevey jusqu'au début de la zone 30 en circulation mixte.
- SECTEUR MORATEL**
102 PP - Tout public Stationnements conservés.

- SECTEUR RTE DE LAUSANNE**
32 PP - Stationnements éliminés pour permettre l'incorporation future d'une bande cyclable.
- VITESSE DE 30 KM/H**
La réduction de la vitesse sur la Route de Lausanne et la Route de la Gare et des mesures de modération de trafic simplifient la traversée de ces rues à pied.
- CONTINUITÉ DU TROTTOIR**
Réduire la largeur de la voie dans la Route de la Gare permet de créer un trottoir de part et d'autre. Le croisement d'un camion et une voiture reste garantie.
- SUPPRESSION DU GIRATOIRE**
Un carrefour classique nécessite beaucoup moins d'espace que le giratoire actuel. Un passage sur trottoir met en évidence la subordination de la route de Vevey et améliore l'accès au lac pour les piétons.
- PARKING DU LAC-COURTE DURÉE**
54 PP - Un nouveau stationnement central est créé entre bourg et lac. Ce stationnement couvert est planté et intégré entre les murs de la parcelle viticole.
- MODERATION DU TRAFIC**
Aménagement de l'espace routier pour fluidifier le trafic à faible vitesse.
- BUS AUTONOME**
Un bus autonome et électrique lie la gare avec le bourg, le lac et le port et offre une coddence à la demi-heure.
- CONNECTION GARE D'EPESSE**
Renforcer la circulation piétonne vers la gare d'Epesses en élargissant le cheminement en bord de berge et offrant de nouveaux points d'accès au lac pour revitaliser l'ensemble du sentier.

- CENTRE-BOURG**
Matérialisation d'un cheminement principal pour traverser le centre bourg de la gare au lac servant également de chemin des écoles et chemin de randonnée cantonale.
- BIODIVERSITE**
Des micro-zones de plantations sont prévues avec le changement de revêtement permettant la plantation de grimpances et vivaces.
- PLACETTES**
Valorisation des espaces publics du centre bourg avec la requalification de petites placettes.
- BIODIVERSITE**
Les espaces verts en bord de lac font l'objet d'une revalorisation des strates arbustives et herbacées.
- PROMENADE**
La promenade est prolongée dans l'axe du cheminement actuel, autour du camping, offrant une circulation améliorée vers le port et la plage.
- PARCOURS DE RANDONNEE**
Possibilité de mettre en place une boucle de randonnée à travers le Lavaux reliant les trois gares SBB



- JARDIN DE LA PREFECTURE**
L'espace est aménagée en jardin pour les enfants de l'UAPE. Les places de stationnement sont supprimées et un espace vert de qualité est créé.
- ENMARCHEMENT**
Intégrer des enrachements dans la berge existante pour inviter les usagers à se rapprocher de l'eau.
- KIOSQUE**
Le kiosque sur l'esplanade abritera les WC et la vente de billets pour le bateau. Il représente la porte d'accès du lac au Bourg.
- TERRASSE**
Les places de stationnement sont supprimées afin de libérer l'espace sous les arbres pour les terrasses des restaurants.
- PLATEFORME**
Installer des plateformes sur le lac pour inviter les usagers à une pause plus intimiste au bord de l'eau.
- CAMPING**
Maintenir le camping et améliorer la coexistence entre le chemin du lac, la circulation dans le port et profiter de la localisation privilégiée pour que le camping soit intégré dans l'ensemble.



Cully 2040, transformation du centre-bourg

MASTERPLAN 1:750



RUE DE LA GARE

- 1.1 Suppression du rond-point et création d'un passage piéton à l'entrée de Cully relié à la zone du carrousel.
 - 1.2 Changement de chaussée pour relier le secteur de La Poste au Bourg et améliorer la sécurité des écoliers en offrant un chemin alternatif.
 - 1.3 Places de parking en pavé gazon.
 - 1.4 Trottoir élargi pour améliorer la sécurité de la rue. Largeur de la route 5,30m
- LA POSTE**
- 2.1 Remplacement des places de stationnement par des places pour vélo. (-7 PP)
 - 2.2 Utilisation d'éléments d'éclairage suspendus le long de la zone pour renforcer la liaison le long du Bourg.
 - 2.3 Nouvelle connexion à travers la zone de la Poste. Réactivation de l'espace pour améliorer le flux vers la station.
 - 2.4 Unification du niveau des rues et remplacement de l'asphalte par des pavés pour donner une unité au Bourg et libérer un espace libre dans cette section pour les caves du Petit Versailles.
- 1.5 Plantation d'arbres fruitiers palissés le long du mur mitoyen
- 1.6 Reconstruction du bâtiment de l'administration cantonale et parking souterrain pour améliorer l'espace public.

ANCIENNE PRÉFECTURE

- 3.1 Suppression des places de stationnement (-22 PP)
- 3.2 Création d'un jardin pour l'UAPE. Remplacement de l'asphalte par du gravier stabilisé et plantation d'arbres.

TEMPLE

- 4.1 Continuité des luminaires suspendus, plantation de plantes grimpances en façade, suppression des trottoirs et unification de la rue avec des pavés.
- 4.2 Changement de calepinage du pavage pour mettre en valeur les espaces ouverts dans le Bourg autour des points de rencontre. Calepinage enherbé autour de l'église.
- 4.3 Suppression de places de stationnement pour libérer de l'espace extérieur et améliorer le lien depuis Fortunades. Seulement deux places de parking pour l'église (+15 PP)
- 4.4 Plantation d'un arbre solitaire pour améliorer la qualité de la place et lui donner une identité et pour améliorer le lien depuis le nouveau parking.
- 4.5 Amélioration et élargissement de la passerelle piétonne reliant le parking du secteur des Fortunades au Bourg.
- 4.6 Utilisation du parking existant des Fortunades pour le transformer en un nouvel espace de stationnement longue durée.

PLACE DE LA JUSTICE

- 5.1 Changement de calepinage du pavage pour mettre en valeur les espaces ouverts dans le Bourg autour des points de rencontre.
- 5.2 Continuité des luminaires suspendus, plantation de plantes grimpances en façade, suppression des trottoirs et unification de la rue avec des pavés.

ROUTE DE VEVEY

- 6.1 Amélioration de la place pour continuer à offrir un espace terrasse pavé comme la Route de Vevey, donnant une unité à l'ensemble. Unification des différents niveaux dans un seul espace
- 6.2 Suppression des places de stationnement, offrant un trottoir élargi comme lieu de rencontre (-8 PP)
- 6.3 Remplacement des places de stationnement par des places pour motos (-9 PP)

PLACE D'ARMES

- 7.1 Plantation de nouveaux arbres pour améliorer la qualité de l'espace de gravier.
- 7.2 Suppression de la zone verte et des places de parking (-14 PP) pour créer un espace de rencontre pour les terrasses du lac et le pavillon du kiosque/tec.
- 7.3 Création d'ensarments au bord du lac
- 7.4 Création d'un parking perméable en stabilisé et pavé gazon.
- 7.5 Jardin clos intégré dans les vignes
- 7.6 Ouverture d'ancienne rue
- 7.7 Placette d'entrée autour du carrousel
- 7.8 Mise en valeur du Cheminet et plantation



Jardin Clos

Le jardin clos est un espace protégé de détente au cœur de Cully où visiteurs et résidents peuvent s'asseoir et contempler dans le calme des vignes et où les enfants peuvent jouer. Dans les poches au sein des vignes, les résidents peuvent se réunir en communauté et célébrer des événements, partager un pique-nique ou déguster du vin.

Entrée du Bourg



Image Porte d'entrée



Porte d'entrée 1:200_Mise en valeur du Carrousel



Placette rue du Temple 1:200_Suppression d'obstacles itinéraire parking Fortunades



Image rue du Temple_Unification des niveaux des rues

Ouverture d'ancienne rue de la Maison Jaune

L'entrée du Bourg est mise en valeur en créant une placette autour du carrousel. Le passage piéton permet de traverser la route de Vevey en toute sécurité et marque le début de la zone pavée. Avec l'ouverture de la vieille rue à travers les vignes, les bâtiments laissés de côté deviennent partie intégrante du centre ville et de son histoire. L'axe du Cheminet est relié à la place du Carrousel et sert d'itinéraire vers le lac. Le nouveau geste est marqué avec audace par une rangée d'arbres à haute tige qui se poursuit jusqu'au petit point de rencontre à côté de la route de Vevey

Parking par pôles

La stratégie de mobilité est principalement basée sur la réduction de la présence et du flux de voitures dans le village. L'une des principales approches consiste à supprimer les nombreuses places de stationnement qui ont été disséminées dans le centre et sur les trottoirs des alentours. En revanche, le stationnement se fera par pôles aux seuils du village. Le Parking des Fortunades sera agrandi et destiné au stationnement de longue durée comme celui des résidents et des employés, tandis que le stationnement de courte durée sera situé près de la Maison Jaune, pour permettre les

courts séjours. C'est par le réaménagement du profil des rues que le piéton deviendra une priorité, en remplaçant les trottoirs étroits par des rues pavées continues qui désengorgeront les routes et retrouveront l'image de la ville médiévale.

Du centre Bourg au lac

Afin de restaurer l'image générale du Bourg, il y a une volonté de créer une connexion forte de la ville au lac afin que les habitants et les visiteurs puissent circuler facilement dans le Bourg. Le parcours est créé avec l'utilisation de luminaires suspendus (éclairage doux), de surfaces pavées et l'intégration de plantations verticales le long des façades. Autour de certains monuments ou places ttes, le motif du pavé est modifié pour marquer l'importance du lieu. A l'église, le sol est dessiné par l'utilisation de pavés avec des joints végétalisés, afin de permettre à la végétation de pousser autour du centre. En supprimant les places de stationnement, l'espace public permet de multiplier les lieux de rassemblement et les commerces deviennent plus visibles. La nécessité de traverser le centre en venant du parking incite les piétons à traverser le village et à passer devant les commerces.



Coupe A-A: Route de Vevey-Vignes-Jardin Clos (1:100)



Route de Vevey 1:200_Aménagement des placettes



Image Route de Vevey_Aménagement des placettes



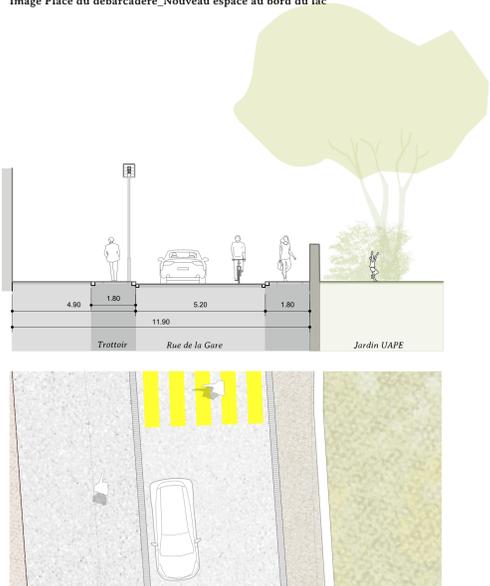
Place Debarcadere



Image Place du débarcadere_Nouveau espace au bord du lac



Place du débarcadere 1:200



Coupe B-B Rue de la Gare (1:100)

Secteur Poste et Place du Débarcadere

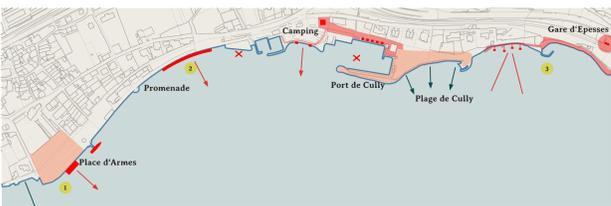
C'est au bord du lac que commence le début (ou la fin) de l'itinéraire à travers le Bourg. La pelouse verte est un lieu de manifestations où les gens se retrouvent pour le Cully Jazz festival en été. La grande place du Débarcadere est l'endroit où le traitement avec de nouveaux matériaux donnera à l'ensemble son identité unique. Un petit kiosque répondra aux besoins publics de l'espace et sera également un guichet pour le service de bateau.

Au nord, la sortie de la gare sera renforcée au niveau de la Poste par la reconstruction des bâtiments publics et la résolution de la différence de niveau. La rue mise en valeur offrira plus d'espace pour les activités des caves.

Bord du Lac

Du côté du lac, la continuité sera assurée par la promenade, qui commence à la Place d'Armes et se termine à la Gare d'Epesses. Une variété de mobilier sera mise en place afin de permettre une meilleure accessibilité à la baignade et aux vues sur le lac pour tous. Au camping, le cheminement sera mis en valeur et séparé du port restant au niveau supérieur où les visiteurs pourront se retrouver dans un contexte différent de celui du Bourg.

Experiences liées à l'eau, Place d'Armes jusqu'à Gare d'Epesses



Stratégie pour le bord du lac



Biodiversité au bord de la promenade

Niches oiseaux

Stockage bois mort



1 Place d'Armes

2 Promenade

Materialité



Phasage 5-10-20 ans



Vegetation



- Micro plantations
- Arbres existants
- Arbres nouveaux
- Arbres éliminés
- Nouveaux jardins
- Vegetation

Gestion d'eaux



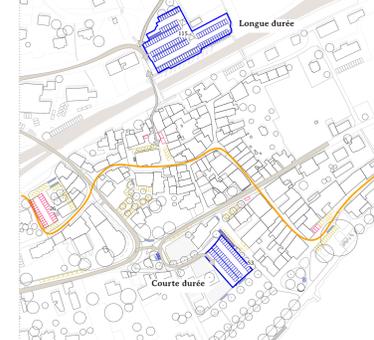
- Canalisation de rue
- Canalisations à ciel ouvert
- Surface drainante C=0.6
- Pavé joints perméables C=0.6
- Pavé gazon C=0.2
- Surface de rétention

Éclairage



- Lanternes
- Luminaires suspendus
- Lanternes murale

Stationnement



- Places stationnement éliminées 128
- Nouvelles places stationnement publiques 142
- Parcours Bus autonome
- Nouvelles places stationnement privées 26
- Stationnement vélos
- Flux du trafic parking

Chronologie des phases du projet

1. Ouverture de parking par pôles et reconstruction de passerelle
Fortunades 3.615m²
Vignes 1.393m²
2. Ouverture d'ancienne rue et aménagement porte d'entrée Carrousel
3.410m²
3. Piétonisation du centre Bourg et introduction de services bus autonome
4.484m²
4. Aménagement de l'axe. Calpinage, luminaires, biodiversité, valorisation de placettes
4.484m²
5. Zone Poste. Jardin prefecture et jardin clos. Aménagement de l'espace public pour enfants
4.484m²
6. Aménagement de la place du débarcadere. Nouveau Kiosque
1.853m²
7. Reduction de la Route de la Gare pour agrandir le trottoir et suppression du giratoire
686m²
- 8a. Promenade. Nouveau équipement de baignade et introduction de biodiversité le long de la promenade.
8.513m²
- 8b. Promenade. Cheminement promenade port et plage.
9. Compléter les pistes cyclables. Négociation d'une réduction de vitesse à 30km/h afin de permettre une circulation mixte.
1.200m²
10. Connexion gare d'Epesses. Valorisation de la dernière partie de promenade
813m²